

ABC Portage

L'indépendant salarié

Dossier de Presse



PEPS 

L'emploi en Portage Salarial

Contacts Presse

Pierre de LA CROIX – delacroix@abcportage.fr - 01 43 80 50 05

Caroline PORTIER – cportier@abcportage.fr - 01 43 80 93 59

ISO 9001

BUREAU VERITAS
Certification



SOMMAIRE

LE PORTAGE SALARIAL	3
Rappel des principes du portage	3
Une reconnaissance dans le droit du travail français	4
Historique, un secteur jeune qui se structure	4
ABC PORTAGE	5
Les services ABC Portage	5
Un engagement qualité avec la certification ISO 9001	5
Réseaux et formations	5
MISSIONS, PROFILS & ACTIVITÉS DES CONSULTANTS	6
Les différents types de missions observés	6
Les profils des consultants ABC Portage	6
L'activité des consultants ABC Portage	6
L'âge des portés ABC Portage	7
ABC PORTAGE EN BREF	8

LE PORTAGE SALARIAL

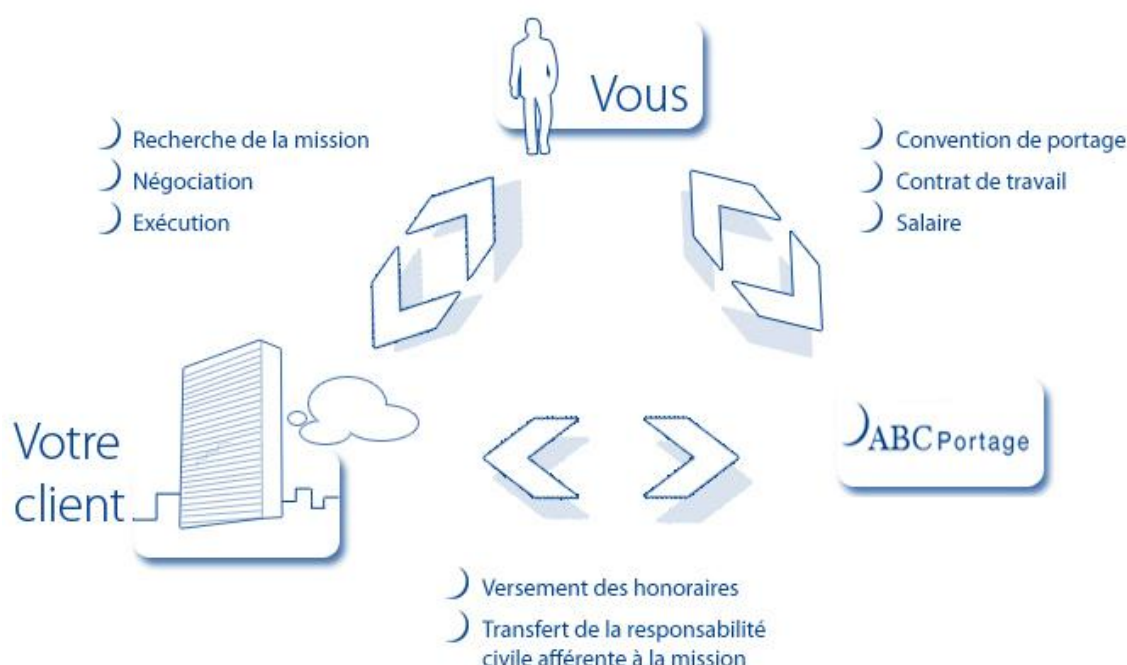
L'objectif du portage salarial est d'offrir aux « portés », de tous horizons professionnels, un environnement social, une structure juridique leur permettant de bénéficier des avantages du statut de salarié et de se décharger de toute gestion administrative et comptable.

• Rappel des principes du portage

Le **portage salarial** est désormais une composante majeure dans l'accompagnement professionnel des consultants.

Le portage salarial est basé sur une **relation tripartite** entre un consultant, une entreprise et une société de portage salarial. L'entreprise et la société de portage sont engagées par un contrat de prestation. Tandis que la société de portage et le consultant sont liés par un contrat de travail. Le consultant se charge de la recherche de ses missions. La société de portage s'occupe à minima de la gestion administrative de son activité.

> *Schéma du fonctionnement du portage salarial*



Le porté bénéficie du **statut de salarié** et par conséquent de tous les avantages qui lui sont liés : retraite, maladie, prévoyance, vieillesse, chômage, formation, etc., en comparaison à d'autres statuts qui n'apportent pas cette sécurité et autant de prestations sociales.

Le portage salarial ne s'apparente pas à l'intérim. La société de portage ne recherche pas de profils à la demande de clients finaux. L'intervenant n'a pas non plus de lien de subordination avec l'entreprise cliente.

Les **professions réglementées** (avocat, médecin, expert-comptable), ainsi que les activités de négoce et de fabrication, ne peuvent rentrer dans le cadre du portage salarial.

LE PORTAGE SALARIAL

- **Une reconnaissance dans le droit du travail français**

Avec l'**article 8 de la loi n°2008-596 du 26 juin 2008** portant sur la modernisation du marché du travail, le code du travail définit clairement le portage salarial comme « un ensemble de relations contractuelles organisées entre une entreprise de portage, une personne portée et des entreprises clientes comportant pour la personne portée le régime du salariat et la rémunération de sa prestation chez le client par l'entreprise de portage. Il garantit les droits de la personne portée sur son apport de clientèle. »

Le texte précise également que le portage salarial est désormais exclu du prêt de main d'œuvre illicite, au même titre que le travail temporaire.

Avec cette nouvelle loi, ce sont, au niveau national **plus de 45 000 consultants** qui peuvent bénéficier du statut de salarié.

- **Historique, un secteur jeune qui se structure**

Le développement du portage salarial est un phénomène récent, initié en 1985, sous la forme d'associations d'entraide de cadres au chômage ayant décidé de proposer leurs prestations intellectuelles aux entreprises de façon autonome.

Ce mode de fonctionnement s'est progressivement développé pour donner naissance très rapidement, à partir de 1986, aux premières sociétés de portage, avec une très forte accélération dans les années 90, puis aux instances professionnelles représentatives, dont le SNEPS en 1998 (Syndicat national des Sociétés de Portage) et la FeNPS début 2004 (Fédération Nationale du Portage Salarial).

Au fil des ans, les sociétés de portage se sont organisées et un accord de branche a été signé le 15 novembre 2007 entre la CFDT, le Syndicat National des Entreprises de Portage Salarial et la Chambre de l'Ingénierie et du Conseil de France, encadrant la pratique dans l'informatique, l'ingénierie et le conseil. Le 24 juin 2010, les partenaires sociaux signent un autre accord de branche constituant une première étape dans la construction d'un cadre conventionnel global pour le portage salarial.

En novembre 2012, les deux principales organisations le SNEPS et la FeNPS, unissent leur force et fusionnent au sein du PEPS (Professionnels de l'Emploi en Portage Salarial). Regroupant 90 % des entreprises de portage salarial, le syndicat représente désormais les intérêts de la profession.

Dernier événement important : l'extension partielle des accords paritaires du 24 juin 2010. Le décret, qui a été publié le 8 juin 2013 par le Ministère du travail, ouvre la reconnaissance officielle du portage salarial.

ABC PORTAGE

Créée en 2004 par Hubert Camus, associé gérant d'ABC Portage et vice-président du conseil d'administration du PEPS, ABC Portage est aujourd'hui reconnue comme l'une des sociétés référentes du marché, avec plus de 4 500 consultants inscrits et un engagement constant en termes de qualité de service et d'accompagnement.

• Les services ABC Portage : accompagnement personnalisé, qualité et formation

ABC Portage s'engage à fournir aux consultants un service performant et qualitatif, à travers :

- La transformation des honoraires en salaire : ABC Portage se charge de la gestion administrative et sociale de l'activité des consultants en transformant leurs honoraires en salaires.
- L'accompagnement sur mesure : chaque consultant dispose d'un chargé de compte qui connaît son dossier et l'oriente dans le développement de son activité. ABC Portage a mis en place un suivi informatisé en ligne qui permet au consultant d'avoir accès à tout moment aux informations sur le déroulement de ses missions.
- L'assistance juridique dans la mise en place des contrats de mission.
- L'intégration au pôle de compétences ABC Portage favorisant la mise en réseau entre consultant et la recherche de missions.
- La mise en place de formations dédiées au métier de consultant
- Le respect de la charte déontologique du PEPS et de la norme ISO 9001 : 2008.

• Un engagement qualité avec la certification ISO 9001 : version 2008 par Bureau Veritas

ABC Portage a obtenu en 2007 la certification ISO 9001 : 2008, délivrée par Bureau Veritas, pour son activité de portage salarial. L'application de cette norme place la satisfaction et le service client au cœur de l'organisation.

Les collaborateurs d'ABC Portage ont été fédérés autour d'un référentiel de processus normés favorisant l'accompagnement des clients dans la réalisation de leurs missions avec un traitement en temps réel et un suivi personnalisé.

• Des formations et événements pris en charge par ABC Portage

Dans une logique d'accompagnement personnalisé de ses consultants, ABC Portage a mis en place un **plan de formation** adapté aux évolutions de marché ainsi qu'aux problématiques rencontrées par les indépendants. Ces sessions de formations prises en charge par ABC Portage leur permettent de développer leurs compétences et aptitudes à la recherche de missions.

D'autre part ABC Portage organise divers événements (réunions réseaux, conférences, cocktails, petits-déjeuners, ...) afin de permettre aux consultants d'échanger ensemble, de partager leurs expériences, de favoriser l'intégration des nouveaux portés et éventuellement de construire des synergies.

MISSIONS, PROFILS & ACTIVITÉS DES CONSULTANTS

• Les différents types de missions observés :

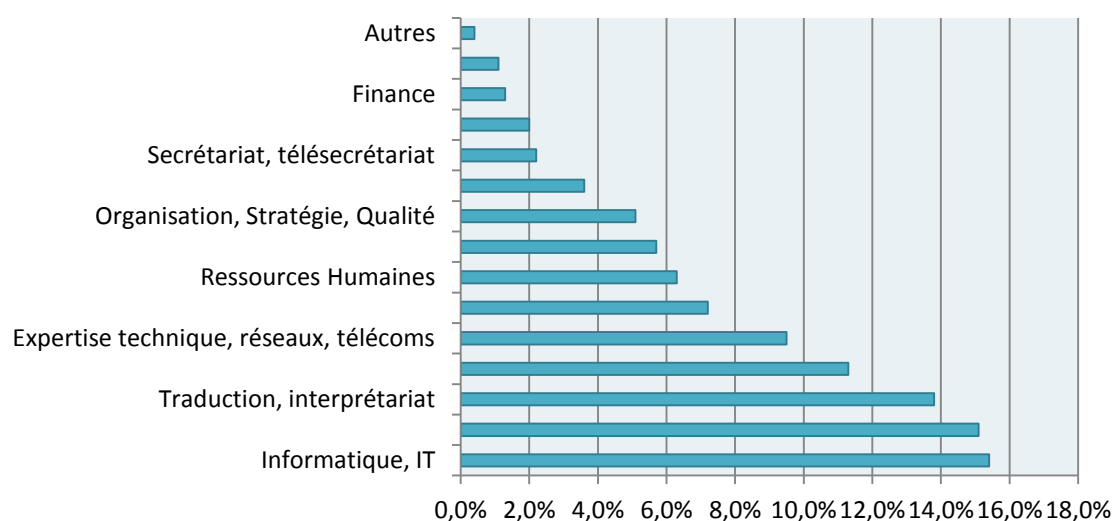
- des missions de **courte durée renouvelées** fréquemment : formation, traduction, interprétariat...
- des missions de **moyenne durée** : RH, communication, graphisme ...
- des missions de **longue durée** : expertise technique, gestion de projet, informatique ...

• Les profils des consultants ABC Portage, une population d'actifs très variée

L'évolution du contexte économique et social entraîne de nouvelles manières de travailler, une nouvelle relation au travail, qui touche une population d'actifs très large bien que largement prépondérante en ce qui concerne les consultants indépendants et les freelances.

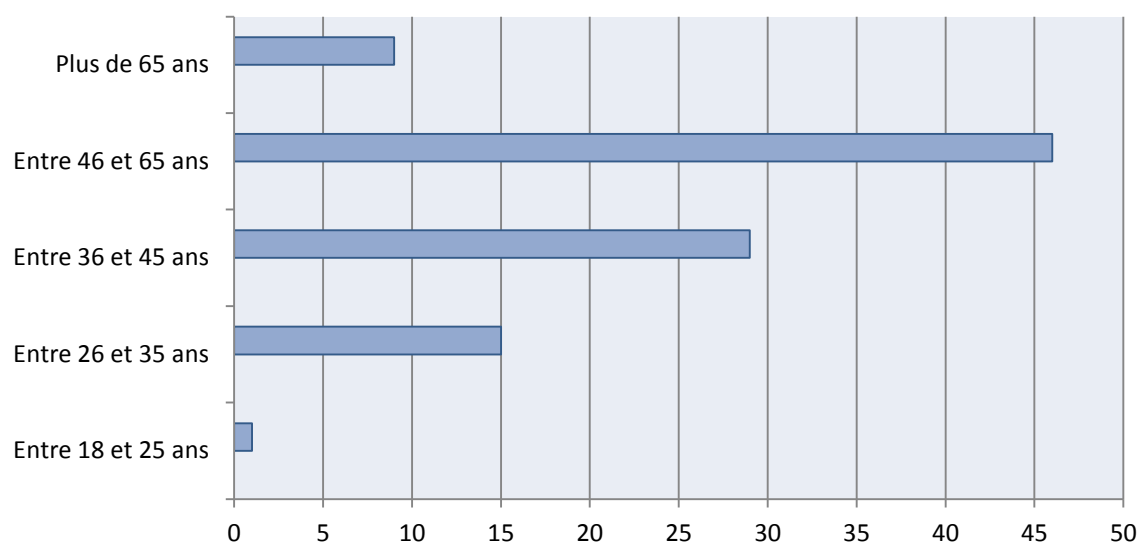
- **des demandeurs d'emploi** qui cumulent indemnisation et courtes périodes d'activité pour un retour plus rapide à l'emploi.
- **des cadres ou salariés** qui souhaitent élargir le champ de leurs activités et obtenir un complément de revenu.
- **des cadres détachés à l'étranger** pour lesquels ABC Portage a développé une expertise particulière et bénéficient de façon identique d'un accompagnement personnalisé (un chargé de compte, suivi en ligne, assurances).
- **des futurs créateurs d'entreprise** qui utilisent le portage comme un instrument de « test » pour la viabilité de leur projet.
- **des consultants indépendants et freelances** souhaitant se décharger des démarches administratives, avoir un statut de salarié et bénéficier d'un accompagnement personnalisé.
- **des retraités** qui peuvent profiter du cumul emploi-retraite et font bénéficier les entreprises de leur savoir-faire.
- **des jeunes diplômés** qui voient dans le portage un moyen d'enrichir leur CV par des missions ponctuelles.

• L'activité des consultants ABC Portage par domaine d'activité



MISSIONS, PROFILS & ACTIVITÉS DES CONSULTANTS

- Représentation des portés ABC Portage par tranche d'âge



Répartition (en %) des consultants ABC Portage par classe d'âge.

ABC PORTAGE EN BREF !

Fondateur : Hubert Camus

Hubert Camus a dirigé entre 1996 et 2004 la société de prestations informatiques Eurolead. Le contact quotidien avec des indépendants lui a donné l'occasion de prendre conscience des problématiques liées à cet exercice ... et de créer en 2004 ABC Portage dans le but d'accompagner les indépendants dans le développement de leur activité. Cinq ans plus tard, ABC Portage compte désormais parmi les sociétés référentes en matière de portage salarial sur le marché avec plus de 4 500 consultants inscrits.

Date de création : 2004

Siège social : 5, rue de Chazelles - 75017 Paris

4 500 consultants inscrits

Membre du PEPS (Professionnels de l'Emploi en Portage Salarial)

La certification ISO 9001 : 2008 (Bureau Veritas) en décembre 2007

Une implantation régionale avec des bureaux à Lille, Lyon, Nantes, Toulouse et Marseille